

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 21 mai 2024

Courriers S.F. à 8 :

Attignat As : problème d'enregistrement score et FMI rencontre du 19 mai !

Valsenhône Foot : rencontre du 26 mai au stade R. PETIT de BELLEGARDE à **14h30**.

Courriers S.F. à 11 :

Hautecourt Rom.As : demande modification date rencontre D2 du 25 mai.

Attignat As : accord pour rencontre D2 **le 24 mai à 20h30**.

Thoissey Esvs : demande de modification date rencontre D1 du 25 mai.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre D1 **le mercredi 22 mai à 19h30**.

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent